

**Règlements du concours de Jardin des Rives (05 juin au 15 août 2009) :**

Le prix à gagner consiste de 1000\$ en valeur au détail de vivaces indigènes ou ornementales, taxes en sus. Aucun achat requis. Ce concours s'adresse à toute résident du Canada âgée de 18 ans et plus avant le 14 août 2009 à 17 h 00. Le tirage aura lieu le 15 août 2009 à 10 h 00, au magasin Rona Matériaux Forget, 302 rue de St-Jovite, Mont-Tremblant, Québec. Pour participer, remplir le coupon de participation à cette fin. Inscription par téléphone ou télécopieur non acceptée. Les chances de gagner dépendent du nombre de coupons reçus. La personne gagnante sera pigée à partir de l'ensemble des coupons de participation. Prix non monnayable et non transférable. Sont exclus du concours les employés, agents et représentants du Jardin des rives et de ses agences de publicité et de promotion, de ses fournisseurs de prix, de matériel et de services liés au présent concours ainsi que les membres de leur famille immédiate (frères, sœurs, enfants, père, mère), leur conjoint légal ou de fait et toutes les personnes avec lesquelles ces employés, représentants et agents sont domiciliés. Une seule participation par personne.

**Rules for Jardin des Rives contest (June 5<sup>th</sup> to August 15<sup>th</sup> 2009):**

The prize comprises in perennials retail value of \$1000 plus tax. No purchase required. This contest is open to all resident of Canada, 18 years-old and over before August 14<sup>th</sup> 2009 at 5 p.m., with the exception of employees, agents, and representatives of Jardin des Rives, their subsidiaries, their affiliated companies, their parent companies, their advertising and promotions agencies, and the suppliers of prizes, materials or services used in connection with this contest, as well as the members of their immediate families (brothers, sisters, children, fathers, and mothers), their legal or common-law spouses, and anyone living in the same households as these employees, representatives and agents. Draw will be held on August 15<sup>th</sup>, 10 a.m. at Rona Matériaux Forget, 302 St-Jovite street, Mont-Tremblant, Québec. To participate, fill out the coupon ballot. Faxes are not accepted. Probability of winning depends on the number of entries received. The winner is selected based on a manual pick of the one coupon for all entries received. Limit of one entry per person. No cash value, non transferable.